

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur-Fraternité-Justice
Ministère de l'Economie et du Développement Durable
(MEDD)

Direction Générale des Financements et de la Coopération Economique (DGFCE)

Projet d'Appui à la Gouvernance Economique et la Gestion des Investissements
(PA2GI)

Référence de l'Accord de DON : N° 2100155041017

N° d'Identification du Projet : P-MR-KF0-003

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR SERVICE DE CONSULTANT

Mission pour le recrutement d'un Cabinet ou groupement de cabinets qui sera chargé de

L'Audit technique et financier de la passation et de l'exécution des marchés publics au titre de l'exercice budgétaire 2022

1. 1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD) pour contribuer au financement du Projet d'appui à la gouvernance économique et à la gestion des investissements (PA2GI) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre du don pour financer le recrutement d'un cabinet qui sera chargé de l'audit technique et financier de la passation et de l'exécution des marchés publics au titre de l'exercice 2022.

2. L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) envisage, sur ce financement, d'effectuer le paiement, au titre d'un marché de prestations intellectuelles, les services d'un Cabinet ou Groupement de Cabinets pour la réalisation de ***l'Audit technique et financier de la passation et de l'exécution des marchés publics au titre de l'exercice Budgétaire 2022.***

3. Les services comprennent :

(i) L'audit de conformité :

Cet audit consiste à :

- Se faire une opinion sur les procédures de passation adoptées à travers l'audit d'un échantillon représentatif de marchés en fonction du type de contrat, de la taille de la population mère et de la procédure de passation des marchés de sorte que toutes les autorités contractantes soient auditées.
- Vérifier la conformité des procédures aux principes généraux de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats, de transparence des procédures, d'économie et d'efficacité édictés par le Code des marchés publics et ses textes d'application.

(ii) L'audit de l'exécution physique :

Cet audit consiste à :

- Se faire une opinion sur l'état d'exécution des marchés, à travers l'audit physique d'un

nombre limité des marchés de travaux et fournitures, en cours d'exécution ou déjà exécutés.

4. Le délai de réalisation de la mission est de quatre-vingt-dix jours-hommes à compter de la date de l'ordre de service indiquant le démarrage des prestations.

5. La Direction générale des Financements et de la Coopération Economique (DGFCE) auprès du Ministère de l'Economie et du Développement Durable (MEDD) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants firmes, bureaux d'études ou groupements de cabinets ou bureaux d'études intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations.

6. Les consultants peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **PA2GI/DGFCE/ MEDD BP : 238 Nouakchott- Mauritanie Tel : 22245243882 – Fax : 22245253335 ou par courriel : msalemnany@gmail.com ou mdelhafed@yahoo.fr de 9 à 17 heures du lundi au jeudi et de 8 à 12 heures le vendredi.**

7. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services. Il s'agit en l'occurrence de : la nature de leurs activités, leurs expériences en nombre d'années, leurs qualifications dans le domaine des prestations intellectuelles et notamment leurs références concernant l'exécution de marchés analogues, leurs organisations techniques et managériales, leurs qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanents et/ou occasionnels.

8. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

9. Cette manifestation d'intérêt est ouverte aux bureaux nationaux et étrangers.

10. La procédure de présélection des candidats sera conduite conformément aux procédures de la Banque Africaine de Développement.

11. Un bureau ou un groupement de bureaux sera retenu selon la méthode de sélection fondée sur la qualité du consultant (SQC).

12. L'évaluation des manifestations d'intérêt sera faite sur la base de la grille ci-dessous :

Critères	Note/100
Expérience générale du cabinet : <ul style="list-style-type: none"> – Nature des activités et nombre d'années d'expérience – L'organisation technique et managériale – Le nombre de personnel professionnel permanent 	40
Expériences spécifiques du cabinet : <ul style="list-style-type: none"> – Les références concernant la réalisation des audits des marchés publics. 	60
Total	100

N.B : Seules les références attestées seront prises en compte.

13. Une demande de propositions technique et financière sera adressée au cabinet ou groupement de cabinet ayant obtenu la meilleure note.

14. Les dossiers d'expressions d'intérêt (lettre de motivation, CV et attestations) doivent être déposés, ou parvenir par courriel, en quatre exemplaires (un original et 3 copies), à l'adresse ci-dessous au plus tard le **14 mars 2024 à 15 heures GMT** et porter expressément l'unique mention :

« A Monsieur le Président de la commission de passation des marchés publics de l'ARMP, manifestation d'intérêt pour l'Audit technique et financier de la passation et de l'exécution des marchés publics au titre de l'exercice Budgétaire 2022 ».

Autorité de Régulation des Marchés Publics
BP 4424, Apart n°45, ZRB, B Nord, Tevragh Zeina,
Nouakchott
Tél : (+222) 45 24 45 20 / (+ 222) 46 41 30 87
E-mail : elhadrami.abdeselam@armp.mr
Nouakchott-Mauritanie

Le Coordonnateur du PAGOCI

Mohamed Salem NANY